

Villa Beau Rivage



Au cours d'une vente aux enchères de lots de forêts domaniales en février 1868 Marc Martin domicilié à Marseille achète toute la parcelle de bruyères et de pins formant l'actuel parc de Beau Rivage sous le nom de « Terres gastes de Saint-Raphaël » pour 31200 F. Il fait aménager le parc, construire le port et sa digue et édifier la villa *Beau Rivage* en 1871. La construction de plus de 600 m² alors que Marc Martin est célibataire sans enfant, est implantée à quelques mètres du rivage sur une position dominante pour profiter de la vue vers le Dramont et à l'est du parc pour être abritée du mistral.

Marc Martin a construit également le château d'Astros à Vidauban dans le même style d'architecture italienne où a été tourné le film d'Yves Robert, « Le château de ma mère ».

En 1894 au décès de Marc Martin, sa sœur Catherine Martin épouse d'André Reynard en devient usufruitière

et Joseph Maurel nu-proprétaire. En 1905 Joseph Maurel devient propriétaire à part entière et revend la propriété sans jamais y avoir habité à M. et Mme Armand Jouët-Pastré. Lors de l'achat les propriétaires ont 4 enfants mais 6 autres naîtront entre 1907 et 1917. Il est donc nécessaire d'agrandir la maison et en 1912, ils font construire 2 ailes accolées au pavillon d'origine. L'aile *est* est destinée au personnel de maison et d'entretien hébergé auparavant dans l'orangerie.

A partir de 1923 la propriété est progressivement désertée, la famille Jouët-Pastré privilégiant leur domaine de Chougnes dans l'Isère. Toutefois pour préserver la villa, ses annexes et le parc un gardien appelé l'Intendant loge sur place et soigne les 6 chevaux dans la remise.

Les années 30 voient uniquement le fils Victor devenu prêtre, occuper les lieux à la belle saison avec des groupes de scouts qu'il encadre.

En 1942, la santé de Mme Jouët-Pastré et la lourde charge que représente cette villa les obligent à vendre à la Société civile des immeubles de Beau-Rivage dont les principaux associés sont le gérant M. Guignonnet et M. Chabbert. La propriété est alors morcelée en 45 lots qui forment l'actuel Domaine de Beau-Rivage.

Pendant l'occupation, la zone côtière a été déclarée « zone d'opération » par les Allemands et la propriété Beau-Rivage fut interdite et désertée par ses derniers habitants civils.

La villa *Beau-Rivage* est élevée de 2 rez-de-chaussée suivant la configuration du terrain et 2 étages carrés avec un grenier au-dessus, une annexe attenante à l'est sur 2 étages et un petit pavillon en bow-window à l'ouest. A l'origine la toiture en pavillon était couverte de tuiles vernissées noires comme celles que l'on peut voir encore sur la villa la *Péguière* de l'autre côté de l'anse.

Au rez-de-chaussée de la façade sud une terrasse bordée d'une rambarde en ferronnerie communiquait avec le parc par 2 escaliers de 2 volées droites encadrant une grande baie en plein cintre qui donnait accès aux communs. Lors de la transformation en appartements les escaliers ont été supprimés, et la terrasse agrandie s'est vue dotée d'une balustrade constituée d'éléments de type toscan. La façade sud est élégante avec une travée centrale où 2 monolithes d'estérelite bleue des carrières du Dramont soutiennent le balcon de l'étage. Sur les dés de la balustrade on retrouve 2 urnes historiées (Sur un document ancien on retrouve des urnes identiques sur la terrasse du rez-de-chaussée, sur les rambardes des escaliers et sur la balustrade qui couronnait l'orangerie légèrement en contrebas). Deux piliers encastrés s'élèvent sur les 2 étages et sont surmontés d'un fronton triangulaire avec un œil de bœuf. De faux piliers d'angle de même facture encadrent la façade. Les fenêtres du 1^{er} étage possèdent des garde-corps composés de balustres et sont surlignées d'un entablement tandis que celles du 2^{ème} étage moins hautes sont encadrées de moulures. Le parement du rez-de-chaussée est traité en

bossages continus en table avec des chaînages d'angle harpés.

L'élégante plaque de marbre au-dessus de la voûte du rez-de-chaussée portant le nom Beau-Rivage, nom choisi par Marc Martin provient d'une cheminée monumentale autrefois installée dans une pièce du rez-de-jardin.

La propriété disposait de 3 puits, un pour la villa, un autre pour l'écurie et un dernier à l'entrée du domaine où un tennis a été installé. Les eaux de pluie étaient collectées dans une citerne encore existante sous la cour et dans un réservoir qui a servi de fondation à une villa construite après le lotissement du parc.

D'après une brochure réalisée par R. Luthringer et M-H et J. Sennepin avec le concours de J. Jouët-Pastré

